

Concurrents Admis.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Groupes N et FN confondus

Classe 1:Jusqu'à 1400 cm3

Classe 2:au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3

Classe 3:au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3

Classe 4 : au-dessus de 2000 cm3 (limitée à 2500 cm3 en Régional sauf les voitures du Groupe FN)

Groupe FN4 4RM de plus de 2 500 cm3 admises sans marquer de points pour la Coupe de France

Groupe N4 4RM de moins de 2 500 cm3 admises sans marquer de points pour la Coupe de France

Groupes A et FA confondus

Classe 5:Jusqu'à 1400 cm3

Classe 6:au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3

Classe 7:au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3

Classe 8:au dessus de 2000 cm3 (limitée à 2500 cm3 en Régional sauf les voitures du Groupe FA)

Groupe FA8 4RM de plus de 2500 cm3 admises sans marquer de points pour la Coupe de France

Groupe A8 4RM de moins de 2 500 cm3 admises sans marquer de points pour la Coupe de France

Groupe A6 et A7 Kit-Car de moins de 2 500 cm3 admises sans marquer de points pour la Coupe de France

Groupe A7 Super 1600 admises sans marquer de points pour la Coupe de France

Groupe GT s'il y a moins de 5 partants dans une des deux classes qui le composent, les concurrents de celle-ci seront classés dans la classe correspondante du Groupe N/FN (GT9 avec N/FN3, GT10 avec N/FN4).La proclamation des résultats sera faite dans chaque groupe et classe).

Classe 9 : Jusqu'à 2000 cm3

Classe10 : + 2000 cm3

Groupe F2000

Classe 11 Jusqu'à 1150 cm3

Classe 12:au dessus de 1150 cm3 et jusqu'à 1400 cm3

Classe 13:au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3

Classe 14:au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3

3.1.11.1. Les droits d'engagement sont fixés :

a) avec la publicité facultative des organisateurs : 220.00 Euros

b) sans la publicité facultative des organisateurs : 440.00 Euros

Une réduction de 8 € sera faite pour les équipages 50% ASAHVL.

Une réduction de 16 € sera faite pour les équipages 100% ASAHVL.

3.1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les demandes d'engagement incomplètes ne seront pas prises en compte.

3.2. Equipages.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

3.3. Ordre de Départ.

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS.

4.3. Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 5. PUBLICITE.

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées ultérieurement par un additif au présent règlement particulier.

1.1. OFFICIELS.

Commissaires Sportifs :	Président :	Franck DEMULDER	Lic. N° 2408
	Membres :	Marc MOULIN Joëlle ALLEMANT	Lic N° 19079 Lic N° 16382
Directeur de Course :		Sylvie KRZYZANOWSKI	Lic N° 22006
Directeurs de Course adjoints :		Louis René VERLINE Pierre DOUZET	Lic N° 21427 Lic N° 5255
Directeurs de Course adjoints ES :		Maurice BESSE Claude MARY	Lic N° 2926 Lic N° 1622
Médecin chef :		Docteur ESCANDE	
Commissaire Technique Responsable :		Lucien GODARD	Lic N° 1876
Commissaires Techniques :		Gérald MILAMANT Franck BOUKILOUD	Lic N° 29575 Lic N° 3364
Chargés des relations avec les concurrents :		Bernard ALLEMANT Marie Claude MATHIEU	Lic N° 16380 Lic N° 3358
Chargés des relations avec la presse :		Christian CHALINDAR	Lic N° 3594

1.2. ELIGIBILITE

Le 9ème Rallye Régional Haute Vallée de la Loire compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes
- le Championnat du comité régional d'Auvergne
- le Classement de L ' Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire

1.3. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives et techniques qui auront lieu : Vendredi 9 juin 2006 de 17h00 à 22h00 au Collège Laurent Eynac au Monastier sur Gazeille

Les vérifications finales seront effectuées : garage TITAUD (Peugeot) Avenue Laurent EYNAC le Monastier sur Gazeille. Taux horaire maximum de la main d'œuvre: 45 Euros TTC.

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3. CONCURRENENTS ET PILOTES.

3.1 Demande d'engagement - Inscriptions

Toute personne qui désire participer au 9ème rallye régional Haute Vallée de la Loire doit adresser au secrétariat du rallye dont les coordonnées sont rappelées ci-après (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-joint dûment complété avant le 29 mai 2006.

Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire BP 9

43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE - Téléphone : 04.71.03.81.72 - Fax : 04.71.03.86.69

3.1.10. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum.

REGLEMENT PARTICULIER-2006

9^e Rallye Régional Haute Vallée de la Loire les 9 juin et 10 juin 2006

PROGRAMME . HORAIRES.

Parution du règlement	Lundi 9 mai 2006
Ouverture des engagements	Lundi 9 mai 2006
Clôture des engagements	lundi 29 mai 2006
Parution du road-book	samedi 27 mai 2006
Vérification des documents et des voitures	vendredi 9 juin 2006 de 17h00 à 22h00 Collège Laurent EYNAC
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	vendredi 9 juin 2006 à 22h00
Publication des équipages admis au départ	vendredi 9 juin 2006 à 22h30
Départ du Collège L.Eynac au Monastier	samedi 10 juin 2006 à 8h30
Date de publication des résultats partiels	samedi 10 juin 2006 à 13h00
Arrivée au Collège L.Eynac au Monastier	samedi 10 juin 2006 à 19h55
Vérification finale	samedi 10 juin 2006 à 17h46
Publication des résultats du rallye : 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au parc d'arrivée	
Remise des prix (salle des fêtes du Monastier).	Samedi 10 juin 2006 à 22h00

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE de La Haute Vallée de La Loire organise en qualité d'organisateur administratif et technique les 9 et 10 juin 2006 le :
9^{ème} Rallye Régional Haute Vallée De La Loire.

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A, sous le permis d'organisation numéro 131 en date du 15/03/2006 et visé par le Comité Régional d'Auvergne sous le numéro R11/06 du 6/03/2006.

Comité d'organisation

Président :	Christian CHALINDAR
Membres :	Christophe ARSAC - Sylvette RAFFIER - Alexandre BERAUD - Guy DEWULF
Secrétariat du rallye :	Association Sportive Automobile de la Haute Vallée de la Loire
Adresse :	Mairie du Monastier sur Gazeille 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
Téléphone :	04.71.03.81.72 Télécopie : 04.71.03.86.69
Internet :	www.asa-hvl.ifrance.com

Permanence du rallye

Lieu : Collège Laurent Eynac au Monastier sur Gazeille
le vendredi 9 juin 2006 de 17h00 à 23h00 et le Samedi 10 juin 2006 de 7h30 à 21h30
Téléphone : 04.71.03.81.65 Télécopie : 04.71.03.84.97